Justificatif d'absence

Emplacement réservé au certificat médical ou à l'explication du motif de l'absence.
ou à l'explication du motif de l'absence.
Seront considérées comme non justifiées, les absences pour convenance personnelle, les absences dues à l'anticipation ou à la
prolongation de congés officiels.
Conformément aux circulaires le lui imposant, la Direction se doit d'avertir le Service de l'Obligation Scolaire des absences non justifiées.

Cadre réservé à la Direction
Motif accepté : OUI – NON
Notation : $e - m - d - c - m - \dots$